CENT DIX-NEUVIÈME RAPPORT D'ÉTAPE

présenté à la

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

par le

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

pour la période du

20 SEPTEMBRE 2012 AU 21 MARS 2013

LE 21 MARS 2013

RÉSUMÉ

STRATÉGIE DE RÉGULARISATION ET RÉSULTATS

Les apports nets totaux ont été bien inférieurs à la moyenne pour chaque mois de la période visée par le présent rapport, à l'exception des mois de janvier et février. Les apports reçus étaient compris dans la fourchette considérée pour l'élaboration du Plan de régularisation 1958-D.

Au début de la période visée, les niveaux du lac Ontario étaient d'environ 23 cm (9,1 po) inférieurs à la moyenne et ont atteint leur plus bas niveau de la saison de 74,24 m (243,57 pi) entre le 30 novembre et le 8 décembre. Les niveaux ont fluctué bien en-deçà de la moyenne jusqu'à la mi-janvier, avant de se rapprocher de la moyenne au début du mois de février. À la fin de la période visée, le niveau était de 74,59 m (244,72 pi), ce qui représente le niveau prescrit par le Plan, sans écarts accumulés. Les niveaux d'eau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été conformes aux critères spécifiés dans l'ordonnance d'approbation révisée de 1956. Les niveaux d'eau au Port de Montréal ont atteint en septembre un record de plus faible niveau pour la période d'enregistrement de 1967 à 2012.

La stratégie de régularisation générale du Conseil pendant la première moitié de la période visée fut d'augmenter le débit, au besoin, afin de maintenir des niveaux suffisants à la navigation sur le lac Saint-Louis. Par la suite, une réduction des débits a restauré le niveau d'eau du lac Ontario. Le Conseil a ensuite prescrit des débits conformes au Plan de régularisation, avec des écarts à court terme pour pallier aux besoins critiques et aider à la formation du couvert de glace. Le Conseil a ajusté les débits pour aider au retrait des bateaux du lac Saint-Louis en octobre et aux fins de la gestion des glaces dans la section internationale du fleuve en février. Un couvert de glace s'était formé dans le canal de Beauharnois à la fin du mois de janvier.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Le Conseil n'a pas tenu de téléconférence publique durant la période visée par le présent rapport. La dernière téléconférence s'est tenue le 18 septembre 2012 et la prochaine sera tenue le 26 mars 2013. Le Comité conjoint de communications du Conseil et de la Commission continue de fournir de l'aide et des conseils quant à de multiples questions. La page Web du Conseil est hébergée par la Commission mixte internationale. La page Facebook du Conseil est active depuis environ 15 mois et continue d'accumuler les mentions « j'aime ». Les membres et le personnel du Conseil ont eu à répondre à un certain nombre de requêtes et de demandes d'information du public, surtout en ce qui a trait aux niveaux d'eau peu élevés.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil s'est réuni à deux reprises en personne durant la période visée, et une fois par téléconférence, afin de vaquer aux affaires courantes, d'évaluer les conditions et de mettre en œuvre sa stratégie de régularisation. Les représentants de la régularisation ont continué de fournir au Conseil de l'information hebdomadaire sur la régularisation, des évaluations mensuelles sur les conditions et les prévisions hydrologiques, et une analyse de risques avant chaque réunion et téléconférence. Le Groupe consultatif sur les opérations a tenu des téléconférences hebdomadaires pour conseiller les représentants de la régularisation sur les exigences et les contraintes opérationnelles. Le Comité de limnimétrie a tenu son inspection annuelle du réseau des limnimètres et des méthodes de calcul du 11 au 24 octobre 2012.

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: Glaces et évaporation sur les berges du fleuve Saint-Laurent à Cornwall, Ontario, lors d'une matinée froide de la fin janvier 2013 (photo de J. Bruxer, Environnement Canada)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES TABLEAUX iii
LISTE DES FIGURES iii
1 CONDITIONS HYDROLOGIQUE 1
1.2 Précipitations 1
1.3 Enneigement dans le bassin du lac Ontario 1
1.4 Apport du lac Érié 1
1.5 Lac Ontario – Apport net total 1
1.6 Bassin de la rivière des Outaouais 2
2 RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX D'EAU 2
2.1 Stratégies de régularisation du Conseil et mesures connexes 2
2.2 Écarts par rapport au Plan de régularisation 1958-D 2
2.3 Gestion des glaces 3
2.4 Exploitation du barrage Iroquois 3
2.5 Résultats de la régularisation 4
3 ACTIVITÉS DU CONSEIL 5
3.1 Réunions et téléconférences 5
3.2 Assemblées publiques et commentaires recueillis 5
4 RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS 6
5 QUESTIONS RELIÉES À LA LIMNIMÉTRIE 7
5.1 Rapport annuel du Comité de limnimétrie 7
5.2 Rivière Raisin 7
5.3 Limnimètres 7
5.4 Modernisation des turbines 7
6 RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT 7
7 OPÉRATIONS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE DE POINTE 7
8 VANNES À GLACE 8
9 MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS 8

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Apports moyens mensuels au lac Ontario ……..……..…… 10
Tableau 2. Données provisoires sur les précipitations reçues dans les bassins des Grands Lacs et du lac Ontario ……...…….. 10
Tableau 3. Apports totaux moyens et enregistrés sur six mois (de septembre à février)……..…..…… 11
Tableau 4. Résumé des écarts par rapport aux débits prévus par le Plan de régularisation 1958-D..… 12
Tableau 5. Niveaux et débits du lac Ontario enregistrés et pré-projet..……..…… 14
Tableau 6. Participation aux réunions et téléconférences ……...…….….... 14

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Apports nets mensuels du bassin dans le lac Ontario..…….……...……...15
Figure 2. Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon ...…..……....15
Figure 3. Débits quotidiens du lac Ontario…….……..…….….....16
Figure 4. Niveaux d'eau réels, pré projet et précisés par le Plan pour le lac Ontario……...…….....16
Figure 5. Niveaux quotidiens du lac Ontario…….…….……..…...……17
Figure 6. Niveaux quotidiens du lac St. Lawrence au barrage Long Sault…..……....…….....17
Figure 7. Niveaux quotidiens du lac Saint-François à Summerstown...…….....…..…..……...….....18
Figure 8. Niveaux quotidiens du lac Saint-Louis à Pointe-Claire..……....….....…..…….….....18
Figure 9. Niveaux quotidiens au port de Montréal (à la jetée n° 1)…….....…..…..……...….....19

1 CONDITIONS HYDROLOGIQUES

1.1 Bassin du lac Ontario – Apports nets du bassin

Les apports nets du bassin au lac Ontario étaient supérieurs à la moyenne pour chaque mois de la période visée par le présent rapport de six mois, à l'exception des mois de septembre et novembre. La moyenne de ces apports nets sur la période visée par le rapport pourrait être dépassée 41% du temps. Les valeurs mensuelles de l'apport net du bassin pour la période visée sont présentées au tableau 1.

1.2 Précipitations

Les données mensuelles de précipitations pour le bassin du lac Ontario sont présentées au tableau 2. Les précipitations étaient supérieures à la moyenne pour chaque mois de la période visée, à l'exception des mois de novembre (de beaucoup inférieures à la moyenne) et janvier (légèrement inférieures à la moyenne). La quantité totale de précipitations reçue dans le bassin au cours de la période de six mois a été de 478 mm (18,8 po), ce qui représente 107 % de la moyenne, valeur qui pourrait être dépassée 30 % du temps. La quantité totale de précipitations reçue dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs au cours de la période visée a été de 372 mm (14,6 po), ce qui représente 95 % de la moyenne, valeur qui pourrait être dépassée 63 % du temps.

1.3 Enneigement dans le bassin du lac Ontario

Une grande partie de la neige accumulée pendant les mois de décembre et janvier dans le bassin du lac Ontario a fondu durant les périodes de dégel en janvier. De la neige a pu s'accumuler à nouveau en raison du passage de plusieurs fronts froids en février et au début du mois de mars. L'enneigement au terme de la période visée était légèrement inférieur à la moyenne.

1.4 Apport du lac Érié

Les apports au lac Ontario en provenance du lac Érié au cours de la période visée sont présentés au tableau 1. Comme les niveaux du lac Érié ont été largement inférieurs à la moyenne durant la période visée, les débits fournis au lac Ontario ont aussi été inférieurs à la moyenne. La moyenne de ces apports en provenance du lac Erié sur la période visée par le rapport pourrait être dépassée 74 % du temps.

1.5 Lac Ontario – Apports nets totaux

Les apports nets totaux mensuels au lac Ontario sont présentés au tableau 1 et sont illustrés à la figure 1. La figure 1 illustre la moyenne mensuelle des apports nets totaux pour la période entre 1900 et 2011 et les apports nets totaux pour la période visée par le rapport. Les apports nets totaux mensuels pour les années 2011 et 2012 sont présentés à des fins de comparaison. Les barres horizontales au-dessus et en-dessous des courbes sur le graphique sont les minima et maxima. Les apports nets totaux sur six mois des dix dernières années sont présentés au tableau 3 à des fins de comparaison. Les apports nets totaux mensuels étaient inférieurs à la moyenne pour chaque mois de la période visée, à l'exception des mois de janvier et février. Dans l'ensemble, les apports totaux correspondaient à 95 % de la moyenne durant la période visée, valeur qui pourrait être dépassée 64% du temps.

1.6 Bassin de la rivière des Outaouais

Au début de la période visée, les débits de la rivière des Outaouais (illustrés à la figure 2) avoisinaient le minimum record pour le mois de septembre, mais ont augmenté jusqu'à être au-dessus de la normale en novembre. Les débits ont continué à fluctuer autour de la moyenne jusqu'à la fin du mois de janvier, pour ensuite s'approcher du maximum record lors de la première semaine de février, avant de revenir à la normale. L'enneigement dans le bassin de la rivière des Outaouais au début mars était généralement supérieur à la moyenne.

2 RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX D'EAU

2.1 Stratégies de régularisation du Conseil et mesures connexes

Afin d'être en mesure de réagir aux conditions changeantes et aux besoins des parties intéressées, le Conseil a fait le point lors d'un appel-conférence et deux réunions afin d'examiner les conditions dans le système Grands Lacs - fleuve Saint-Laurent et pour élaborer des stratégies de régularisation. Les stratégies pour la période visée par le présent rapport, ainsi que la justification pour celles-ci, se trouvent sur la page Web du Conseil. En résumé, la stratégie du Conseil fut de gérer les débits conformément au Plan de régularisation, tout en permettant certains écarts à court terme pour répondre à des besoins cruciaux. Durant la première moitié de la période visée, le Conseil a permis des débits supérieurs à ceux prescrits par le Plan de régularisation afin de maintenir des niveaux suffisants à la navigation sur le lac Saint-Louis. Ces quantités d'eau ont pu être récupérées au début du mois de janvier. Par la suite, la stratégie fut de gérer les débits conformément au Plan de régularisation, tout en permettant certains écarts pour pallier aux besoins cruciaux et à la gestion des glaces. Les débits du lac Ontario sont illustrés à la figure 3, et la figure 4 illustre les niveaux d'eau réels, ceux prévus par le Plan 1958-D et ceux correspondant aux conditions pré projet durant la période visée.

2.2 Écarts par rapport au Plan de régularisation 1958-D

Le tableau 4 résume les écarts permis par le Conseil pendant la période visée. Le 15 septembre, 4,7 cm (1,9 po) d'eau étaient emmagasinés dans le lac Ontario en raison de ces écarts. Les débits ont excédé ceux prescrits par le Plan 1958-D du début de la période visée jusqu'au 19 octobre et, à nouveau, du 26 novembre au 4 décembre, afin de permettre des niveaux suffisants à la navigation sur le lac Saint-Louis. Une partie de ces quantités d'eau a pu être récupérée en raison de débits inférieurs à ceux prescrits par le Plan 1958-D du 20 octobre au 23 novembre; les quantités restantes ont pu être récupérées entre le 5 décembre et le 11 janvier. Le lac Ontario retrouvait alors le niveau prescrit par le Plan. De légers écarts ont été permis en février afin d'aider les efforts cruciaux de gestion des glaces dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. Ces quantités d'eau ont pu être récupérées au 1er mars, et le lac Ontario retrouvait à nouveau le niveau prescrit par le Plan. Pour le reste de la période visée, les débits ont pu être maintenus conformément au Plan, et aucun écart ne subsistait au terme de la période visée.

Le Conseil a décidé, lors de sa réunion du 21 mars, d'emmagasiner de l'eau sur le lac Ontario si le niveau de l'eau à Pointe-Claire augmentait jusqu'à être à moins de 30 cm (1 pi) du niveau d'alerte de crue. Jusqu'à 5 cm d'eau emmagasinée était autorisé à cette fin. Le Conseil a reconnu que des quantités

additionnelles seraient requises et emmagasinées si le niveau de l'eau à Pointe-Claire se trouvait au niveau d'alerte de crue en raison de la crue de la rivière des Outaouais. Le Conseil discutera de la disposition de ces quantités d'eau lors de sa réunion du mois d'avril; l'on pourra déterminer à cette date s'il pourra être nécessaire de retenir cette quantité d'eau afin d'augmenter les débits à la fin de l'été et au début de l'automne. Le Conseil note que cela pourrait aussi aider à la fraie des poissons dans les milieux humides et permettre des niveaux plus élevés pour la navigation de plaisance sur le lac Ontario et le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent.

2.3 Gestion des glaces

À compter du 17 novembre, des estacades à glace ont été installées dans le tronçon international du fleuve Saint-Laurent par les compagnies de production d'hydroélectricité. À la suite du passage du dernier navire commercial, le John B. Aird, le 29 décembre, les dernières estacades ont été installées dans la zone de navigation le 31 décembre.

La formation du couvert de glace dans le canal de Beauharnois a débuté le 2 janvier mais, au 14 janvier, il avait fondu en raison du temps doux. La formation du couvert de glace s'est de nouveau amorcée le 20 janvier et fut essentiellement terminée le 25 janvier. Cependant, la fonte du couvert s'est amorcée en raison de températures supérieures aux normales de saison à la fin du mois de février et au début mars; en date du 21 mars, il restait 4 km (2,5 milles) de glace dans le canal de Beauharnois.

Le couvert de glace s'est formé sur le lac St. Lawrence le 24 janvier. La formation des glaces s'est poursuivie en amont jusqu'aux environs de Morrisburg, mais la situation météorologique changeante a empêché la formation d'un couvert de glace stable dans le tronçon international du fleuve cet hiver. Les débits ont dû être réduits en-deçà de ceux prescrits par le Plan du 9 au 14 février en raison d'une forte tempête hivernale les 8 et 9 février qui a causé une importante accumulation de glace dans le canal Ogden, en amont de Morrisburg, ainsi qu'au barrage Iroquois. Une fois que les conditions ont pu être stabilisées, les débits ont dû excéder ceux prescrits par le Plan du 15 au 28 février afin d'éliminer les effets de ces écarts. De même, la fonte du couvert de glace sur le fleuve Saint-Laurent s'est amorcée en raison du temps doux à la fin février et au début mars. La dernière journée des glaces dans le tronçon international de la rivière fut le 11 mars.

Le tronçon Montréal-lac Ontario de la Voie maritime sera ouvert le 22 mars. Les estacades à glace A et G (les deux qui traversent le chenal de navigation) ont été retirées le 19 mars. L'enlèvement des autres estacades est en cours.

2.4 Exploitation du barrage Iroquois

L'utilisation des vannes n'a pas été nécessaire à la formation des glaces au barrage Iroquois cet hiver, en raison d'une accumulation prématurée des glaces au barrage au mois de février.

2.5 Résultats de la régularisation

2.5.1 En amont

Lac Ontario

Les effets du Plan et des stratégies du Conseil quant aux débits du lac Ontario sont illustrés à la figure 3. À des fins de comparaison, les débits quotidiens pour les années 2011, 2012 et 2013 sont illustrés, jusqu'au terme de la période visée. Une comparaison entre les niveaux et les débits mensuels réels du lac Ontario et ceux qui auraient prévalu dans les conditions pré-projet se trouve au tableau 5. Les niveaux du lac Ontario étaient de 12 à 17 cm (0,4 à 0,55 pi) inférieurs durant la période visée qu'ils ne l'auraient été sans régularisation. La figure 4 montre les niveaux d'eau réels, pré projet et précisés par le Plan pour le lac Ontario. La figure 5 illustre une comparaison des niveaux quotidiens par rapport à la moyenne à long terme, ainsi que les niveaux pour 2011 et 2012.

Au début de la période visée, le niveau était de 24 cm (9,4 po) inférieur à la moyenne à long terme. Les niveaux sont demeurés largement inférieurs à la moyenne du début de la période visée jusqu'à la mi-décembre. Par la suite, les niveaux ont augmenté lentement, en raison d'apports accrus du lac Érié, de précipitations et de la fonte des neiges. Cette croissance lente s'est poursuivie et, au terme de la période visée, le niveau était de 74,59 m (244,72 pi). Ce niveau est inférieur à la moyenne à long terme pour mars de 9 cm (3,5 po).

Lac St. Lawrence

Les niveaux d'eau du lac St. Lawrence (illustrés à la figure 6) étaient près de la moyenne au début de la période visée, et étaient généralement supérieurs à la moyenne au terme de la période visée.

2.5.2 En aval

Lac Saint-François

Les niveaux quotidiens à Summerstown, sur le lac Saint-François (illustrés à la figure 7), ont été généralement inférieurs à la moyenne, atteignant presque des niveaux minimum records pendant une bonne partie du mois de janvier. Les niveaux étaient au-dessus du seuil d'alerte dans la Voie maritime de 46,58 m (152,8 pi) durant toute la période visée, à l'exception de deux jours au mois de novembre.

Lac Saint-Louis

Pendant la période visée, les niveaux du lac Saint-Louis ont été maintenus près du seuil d'alerte dans la Voie maritime de 20,60 m (67,6 pi) jusqu'à la mi-décembre (voir tableau 4). Les niveaux ont généralement augmenté par la suite, mais les niveaux quotidiens (voir figure 8) étaient inférieurs à la moyenne (de la période entre 1960 et 2011) pendant la période visée. Le Conseil a permis des débits supplémentaires pour la fin de semaine du 13-14 octobre afin d'aider au retrait des bateaux.

Port de Montréal

Les niveaux quotidiens au Port de Montréal (voir figure 9) ont été inférieurs à la moyenne dans l'ensemble de la période visée, et un nouveau niveau record minimum a été établi en septembre (pour la période référence de 1967 à 2012). Les niveaux ont été inférieurs au zéro des cartes du début de la période visée jusqu'à la mi-octobre, au-dessus pendant environ un mois, ensuite inférieurs au zéro des cartes pour un mois environ (jusqu'à la mi-décembre), et ont été supérieurs au zéro des cartes pour le reste de la période visée. Les niveaux au Port étaient inférieurs à la moyenne au terme de la période visée.

3 ACTIVITÉS DU CONSEIL

3.1 Réunions et téléconférences

Le Conseil a continué de mettre en œuvre les ordonnances d'approbation visant la régularisation des débits dans le tronçon international du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil, principalement par l'entremise des bureaux des représentants de la régularisation, a surveillé les conditions dans l'ensemble du système lac Ontario-fleuve Saint-Laurent. Les représentants de la régularisation ont fourni au Conseil des données hebdomadaires sur la régularisation, des études mensuelles sur les conditions hydrologiques ainsi que des analyses ponctuelles des risques réalisées à partir des aperçus des niveaux d'eau, et ont avisé le Conseil à propos des stratégies de régularisation possibles et de leurs effets potentiels sur les niveaux d'eau et pour les parties intéressées dans l'ensemble du système. Le Groupe consultatif sur les opérations du Conseil a tenu des téléconférences hebdomadaires afin de faire le point et conseiller les représentants de la régularisation sur les exigences et les contraintes opérationnelles hebdomadaires.

Le Conseil a continué à étudier les conditions dans le bassin et à exécuter ou ajuster sa stratégie de régularisation en conséquence. Pendant la période visée, le Conseil a tenu des réunions le 15 octobre à Ottawa, en Ontario, et le 21 mars à Chicago, en Illinois. Pour les périodes entre les réunions et la téléconférence, le Conseil a reçu de la part des représentants de la régularisation, au besoin, des avis quant aux conditions du système et des analyses ponctuelles de risques. La liste des membres du Conseil ayant assisté à ces réunions et à cette téléconférence apparaît au tableau 6.

3.2 Assemblées publiques et commentaires recueillis

Le Conseil n'a pas tenu de téléconférence publique durant la période visée. La dernière téléconférence publique a eu lieu le 18 septembre 2012 et la prochaine est prévue pour le 26 mars 2013 à Rochester et à Dorval.

Pendant la période visée, le Comité des communications, des membres individuels du Conseil et les secrétaires ont participé activement aux activités de sensibilisation, à l'échange d'information et aux communications avec les parties prenantes dans l'ensemble du système lac Ontario - fleuve Saint-Laurent. Le personnel et les membres du Conseil ont répondu à un certain nombre de requêtes et demandes d'entrevues de la part des médias et du public quant aux niveaux d'eau et quant à l'efficacité des stratégies du Conseil. Plusieurs de ces demandes sont venues de propriétaires riverains du lac Ontario inquiets des niveaux d'eau inférieurs à la moyenne et du potentiel de niveaux inférieurs pour la saison de navigation à

venir. Monsieur Tom Brown, membre du Conseil, a donné une présentation au Lions Club de Cape Vincent le 12 novembre 2012 et a rencontré des administrateurs du International Water Levels Coalition.

4 RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Conseil a continué de travailler avec la Commission mixte internationale par l'intermédiaire du Comité des communications afin de trouver des moyens d'améliorer les communications avec le public. Le personnel du Conseil travaille à l'amélioration de la page Web du Conseil, en dépit de ressources limitées. La section canadienne du Conseil a reçu de l'aide en matière de communications de la part d'Environnement Canada. Le Corps of Engineers a fourni un spécialiste des communications à temps partiel pendant la période visée.

Le Comité, aidé par le Conseil et les représentants de la régularisation, ont élaboré et publié des réponses pour une foire aux questions. Le Conseil a ajouté plusieurs questions et réponses en raison des faibles niveaux d'eau récents. Le Comité a examiné la possibilité d'utiliser des webinaires pour bonifier ou remplacer des rencontres entre le Conseil et le public. Le Conseil a discuté de ce qui précède lors de sa réunion du mois de mars et en discutera à nouveau avec la Commission lors de leur rencontre. La page Facebook du Conseil est active depuis environ 15 mois et continue d'accumuler les mentions « j'aime ». Il s'agit d'un moyen pratique pour informer rapidement le public sur les conditions changeantes quant aux niveaux d'eau et aux débits, et un forum permettant la discussion entre les parties prenantes. La page Web et la page Facebook du Conseil sont hébergées par la CMI.

Autres activités de communication réalisées au cours de la période visée :

- Rédaction de communiqués de presse : le Conseil émet des communiqués de presse après chaque décision du Conseil en matière de régularisation afin d'informer le public des conditions récentes des niveaux d'eau, des stratégies de régularisation et de leur justification;
- Gestion des numéros 1-800 du Conseil : le Conseil a continué d'offrir chaque semaine des mises à jour sur les débits et les niveaux d'eau (aux États-Unis, le numéro est 1-800-833-6390; au Canada, les numéros sont 1-800-215-8794 (en anglais) et 1-800-215-9173 (en français));
- Gestion de la page Web du Conseil http://ijc.org/fr_/islrbc/Home. La page Web offre :
    - des mises à jour hebdomadaires sur les niveaux d'eau et les débits;
    - des renseignements généraux sur le Conseil, ses activités et sa structure;
    - des annonces à propos des stratégies du Conseil quant aux débits et les communiqués de presse afférents;
    - les comptes rendus des réunions du Conseil et les résumés des téléconférences;
    - la date de la prochaine réunion publique annuelle avec le public et les dates des prochaines téléconférences publiques.
- Gestion de la page Facebook du Conseil, avec des mises à jour à tout le moins hebdomadaires, ainsi que des réponses aux commentaires et questions

Les représentants de la régularisation ont envoyé de mises à jour hebdomadaires sur la régularisation du lac Ontario et sur les conditions des niveaux d'eau et des débits à une liste de diffusion d'au moins 300 personnes. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à ce service gratuit.

5 QUESTIONS RELIÉES À LA LIMNIMÉTRIE

5.1 Rapport annuel du Comité de limnimétrie

Le 73ième rapport (2011) a été reçu par le Conseil lors de sa réunion du 21 mars.

5.2 Rivière Raisin

La dérivation de la rivière Raisin a été utilisée les 20 et 21 septembre afin d'augmenter les débits d'eau en amont du bras sud de la rivière Raisin. Les débits dérivés s'élevaient à environ 0.1 m^3/s (3.5 pi^3/s).

5.3 Limnimètres

Le Comité de limnimétrie a réalisé son inspection annuelle du réseau des limnimètres sur le fleuve Saint-Laurent du 9 au 23 octobre 2012. La vérification des données 2012 est en cours et sera transmise à NOAA et à Environnement Canada sous peu.

5.4 Modernisation des turbines

Le groupe Moses 20 a été mis hors service pour une mise à niveau le 9 avril 2012 et a été remis en service le 17 décembre 2012. Un test de performance a été réalisé sur le groupe 19 du 13 au 29 novembre 2012. Le consultant terminait son rapport à la fin de la période visée, avant qu'il ne soit soumis au Conseil.

6 RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

La navigation a cessé dans le tronçon Montréal-lac Ontario à la suite du passage du dernier navire commercial, le John B. Aird, au barrage Iroquois le 29 décembre.

La saison de navigation débutera le 22 mars à 8h00.

7 OPÉRATIONS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE DE POINTE

Dans une lettre datée du 13 octobre 1983, la Commission mixte internationale a autorisé Ontario Power Generation et la New York Power Authority à poursuivre leurs opérations de production de pointe d'ajustement aux aménagements hydroélectriques sur le Saint-Laurent. Les conditions s'appliquant à ces opérations sont spécifiées dans l'addendum n° 3 des guides opérationnels pour le Plan 1958-D. Le 28 novembre 2011, la CMI a renouvelé l'approbation pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 30 novembre 2016.

Des débits de pointe journalière ont été permis tout au long de la période visée. Aucune réserve de régularisation n'a été effectuée.

8 VANNES À GLACE

Le 11 mai 2011, la New York Power Authority et Ontario Power Generation (compagnies de production d'hydroélectricité) ont envoyé une lettre à la CMI demandant la mise hors-service des six vannes à glace à la centrale Moses-Saunders puisqu'elles ne sont pas utilisées. La CMI a fourni une réponse préliminaire le 27 juillet et a exigé un examen et des recommandations de la part du Conseil. Le personnel technique du Conseil a analysé le rapport du consultant en soutien à la demande. Le Conseil a discuté du rapport, de l'avis de son personnel, et a informé la CMI dans une lettre du 15 septembre 2011 qu'il recommande le retrait des six vannes à glace. Le Conseil ne prévoit aucun problème opérationnel à la suite du retrait des vannes à glace. Il n'y aura aucun changement significatif dans les opérations du projet. L'expérience des 50 dernières années indique que l'utilisation du barrage Iroquois, l'utilisation d'estacades à glace, ainsi que d'autres mesures, sont suffisantes pour prévenir les problèmes liés à la formation des glaces. La CMI a fourni une mise à jour aux compagnies de production d'hydroélectricité le 28 novembre 2013 pour leur indiquer qu'elle se penchait sur l'amendement possible de la Partie (c) de l'Annexe A de l'ordonnance d'approbation de 1952 à cet effet.

9 MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS

En novembre, les mandats de Tom Brown et Joan Frain, membres du Conseil, ont été renouvelés jusqu'à la fin de 2013, ou jusqu'à ce que la Commission effectue des changements en vertu du processus décisionnel lac Ontario-fleuve Saint-Laurent (jusqu'à la première des deux éventualités). Il reste toujours un poste vacant au sein de la Section canadienne du Conseil.

Le tout respectueusement soumis,

MEMBRES POUR LES ÉTATS -UNIS

/s/
Bgén M. W. BURCHAM, PRÉSIDENTE

/s/
J. BERNIER

/s/
T. BROWN

/s/
T. HULLAR

/s/
F. SCIREMAMMANO, Jr.

MEMBERS POUR LE CANADA

/s/
P. MOREL, PRÉSIDENT

/s/
A. CARPENTIER

/s/
J. FRAIN

/s/
P. YEOMANS

Tableau 1
Apports moyens mensuels au lac Ontario

Mois 2012	Débit entrant en provenance du lac Érié				Apports nets du bassin			Apports totaux			
	m^3/s	Kpi^3/s	Prob. de dép.(1)	% MLT (1)	m^3/s	Kpi^3/s	Prob. de dép. (1)	m^3/s	Kpi^3/s	Prob. de dép. (1)	% MLT (1)
Sept.	5 330	188	83	90	-30	-1	62	5 300	187	85	88
Octobre	5 180	183	86	89	380	13	33	5 560	196	70	92
Nov.	5 380	190	78	92	-50	-2	88	5 330	188	88	83
Déc.	5 300	187	81	90	1 150	41	30	6 450	228	55	97
Janvier	5 630	199	52	99	1 380	49	24	7 010	248	36	105
Février	5 490	194	55	98	1 350	48	28	6 840	242	42	103

(1) Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2012

Tableau 2
DONNÉES PROVISOIRES SUR LES PRÉCIPITATIONS REÇUES DANS LES BASSINS DES GRANDS LACS ET DU LAC ONTARIO

Mois 2012	Bassin des Grands Lacs			Bassin du lac Ontario		
	mm (pouces)(1)	% MLT (2)	Prob. de dép.(3)	mm (pouces)(1)	% MLT (2)	Prob. de dép.(3)
Sept.	67 (2,64)	77	81	97 (3,82)	117	30
Octobre	104 (4,09)	141	11	111 (4,37)	141	14
Nov.	29 (1,14)	42	98	26 (1,02)	33	99
Déc.	55 (2,17)	92	62	107 (4,21)	143	8
Janvier	71 (2,80)	127	18	66 (2,60)	96	54
Février	46 (1,81)	102	45	71 (2,80)	118	28

(1) Données provisoires
(2) Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2012
(3) Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2008

Tableau 3
APPORTS NETS TOTAUX MOYENS ENREGISTRÉS SUR SIX MOIS (DE SEPTEMBRE À FÉVRIER)

	Apport moyen à long terme [1]		Apport enregistré			Apport enregistré sous (-) ou au-dessus de la moyenne (+)		
	(m^3/s)	(Kpi^3/s)	(m^3/s)	(Kpi^3/s)	Prob. de dép. [1]	(m^3/s)	(Kpi^3/s)	%
De septembre 2003 à février 2004	6 430	227	6 620	234	40	190	7	3
De septembre 2004 à février 2005	6 430	227	7 240	256	18	810	29	13
De septembre 2005 à février 2006	6 430	227	7 000	247	25	570	20	9
De septembre 2006 à février 2007	6 430	227	7 590	268	10	1 160	41	18
De septembre 2007 à février 2008	6 430	227	6 540	231	43	110	4	2
De septembre 2008 à février 2009	6 430	227	6 910	244	28	480	17	7
De septembre 2009 à février 2010	6 430	227	6 500	230	45	70	2	1
De septembre 2010 à février 2011	6 430	227	6 270	221	56	-160	-6	-2
De septembre 2011 à février 2012	6 430	227	7 540	266	10	1 110	39	17
De septembre 2012 à février 2013	6 430	227	6 080	215	64	-350	-12	-5

[1] Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2012

Tableau 4
RÉSUMÉ DES ÉCARTS PAR RAPPORT AUX DÉBITS PRÉVUS PAR LE PLAN DE RÉGULARISATION 1958-D

Date 2012-2013	Écart (m^3/s)	Écart (m^3/s – sem.)	Écart accumulé (arrondi) (m^3/s-semaine))	Effet cumulatif sur le lac Ontario (arrondi) (cm)	Motif de l'écart
20 septembre			**1 530**	**-4,7**	
Du 20 au 21 septembre	180 pour 48 h	**51**	**1 580**	**-4,9**	Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m
Du 22 au 28 septembre	120 pour 168 h	**120**	**1 700**	**-5,3**	Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m
Du 29 septembre au 2 octobre	130 pour 84 h	**65**	**1 760**	**-5,5**	Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m
12 octobre	350 pour 12 h	**25**	**1 790**	**-5,5**	Pour aider les plaisanciers du lac St. Lawrence à retirer leurs bateaux
13 octobre Du 13 au 19 octobre	360 pour 12 h 40 pour 156 h	**26** **37**	**1 850**	**-5,7**	Pour aider les plaisanciers du lac St. Lawrence à retirer leurs bateaux Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m
20 octobre Du 20 au 22 octobre Du 22 au 26 octobre 26 octobre	-60 pour 14 h -260 pour 48 h -160 pour 82 h -260 pour 24 h	**-5** **-74** **-78** **-37**	**1 650**	**-5,1**	Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau
Du 27 au 31 octobre 1er novembre Du 1 au 2 novembre	-230 pour 120 h -330 pour 16 h -430 pour 32 h	**-164** **-31** **-82**	**1 370**	**-4,2**	Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau
Du 3 au 9 novembre	-430 pour 168 h	**-430**	**940**	**-2,9**	Pour restituer l'eau
Du 10 au 14 novembre Du 15 au 16 novembre	-430 pour 120 h -280 pour 48 h	**-307** **-80**	**550**	**-1,7**	Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau
Dy 17 au 23 novembre 23 novembre	-180 pour 162 h 20 pour 6 h	**-174** **1**	**380**	**-1,2**	Pour restituer l'eau Demande du Port de Montréal
24 novembre Du 24 au 25 novembre Du 26 au 27 novembre Du 27 au 29 novembre 30 novembre	60 pour 6 h -40 pour 42 h 110 pour 36 h 260 pour 60 h 160 pour 24 h	**2** **-10** **24** **93** **23**	**510**	**-1,6**	Demande du Port de Montréal Pour restituer l'eau Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m

1er décembre Du 1 au 4 5 décembre 6 décembre 7 décembre	180 pour 13 h 80 pour 83 h -20 pour 24 h -110 pour 24 h -270 pour 24 h	**14** **40** **-3** **-16** **-39**	**510**	**-1,6**	Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau
Du 8 au 12 décembre Du 12 au 13 décembre 14 décembre	-250 pour 112 h -350 pour 32 h -250 pour 24 h	**-167** **-67** **-36**	**240**	**-0,7**	Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau
Du 15 au 16 décembre Du 16 au 17 décembre Du 17 au 18 décembre Du 18 au 21 décembre	-200 pour 38 h 100 pour 22 h -100 pour 26 h -300 pour 82 h	**-45** **13** **-15** **-146**	**50**	**-0,2**	Pour restituer l'eau Pour maintenir les niveaux d'eau du lac Saint-Louis au-dessus de 20,6 m Pour restituer l'eau Pour restituer l'eau
Du 22 au 23 décembre Du 24 au 29 décembre	-300 pour 28 h 10 pour 140 h	**-50** **8**	**10**	**-0,03**	Pour restituer l'eau Non intentionnel – écart d'exploitation mineur
Du 5 au 11 janvier	-10 pour 168 h	**-10**	**0**	**0**	Pour restituer l'eau
Du 9 au 13 février Du 12 au 13 février Du 13 au 14 février Du 14 au 15 février	-200 pour 70 h -150 pour 20 h -50 pour 24 h 50 pour 36 h	**-83** **-18** **-7** **11**	**-100**	**0,3**	Accumulation des glaces en amont de Morrisburg Condition des glaces difficile – couverture de glace instable Condition des glaces difficile – couverture de glace instable Réduction de l'eau emmagasinée
Du 16 au 19 février 22 février	-40 pour 86 h 50 pour 24 h	**-20** **7**	**-110**	**0,3**	Accumulation des glaces au barrage Iroquois; obstruction du canal Ogden Réduction de l'eau emmagasinée
Du 23 au 25 février Du 26 février au 1er mars	90 pour 72 h 120 pour 96 h	**39** **69**	**0**	**0**	Réduction de l'eau emmagasinée Réduction de l'eau emmagasinée

Tableau 5
NIVEAUX ET DÉBITS DU LAC ONTARIO ENREGISTRÉS ET PRÉ PROJET

2012-2013	Niveau d'eau mensuel moyen dans le lac Ontario (SRIGL, 1985) – mètres (pieds)			Débit mensuel moyen du lac Ontario – m^3/s (kpi^3/s)		
	Enregistré	Pré projet	Différence	Enregistré	Pré projet	Différence
Septembre	74,50 (244,42)	74,67 (244,98)	-0,17 (-0,56)	6 490 (229)	6 430 (227)	60 (2)
Octobre	74,34 (243,89)	74,51 (244,45)	-0,17 (-0,56)	6 220 (220)	6 140 (217)	80 (3)
Novembre	74,29 (243,73)	74,46 (244,29)	-0,17 (-0,56)	5 890 (208)	6 030 (213)	-140 (-5)
Décembre	74,28 (243,70)	74,43 (244,19)	-0,15 (-0,49)	5 860 (207)	5 980 (211)	-120 (-4)
Janvier	74,38 (244,03)	74,51 (244,45)	-0,13 (-0,42)	5 950 (210)	6 120 (216)	-170 (-6)
Février	74,52 (244,49)	74,63 (244,85)	-0,11 (-0,36)	6 220 (220)	6 080 (215)	140 (5)

Tableau 6
PARTICIPATION AUX RÉUNIONS ET TÉLÉCONFÉRENCES

Membres du Conseil	**Pays**	Le 15 octobre	Téléconf. du 12 décembre	Le 21 mars
Bgén M. Burcham [1] Col J. Peterson[2]	États-Unis	**X** **X**	**-** **X**	**X**
M. P. Morel [3]	Canada	**X**	**X**	**X**
M. J. Bernier	États-Unis	**X**	**X**	**X**
M. T. Brown	États-Unis	**X**	**X**	**X**
M. A. Carpentier	Canada	**X**	**X**	**X**
Mme. J. Frain	Canada	**X**	**X**	**X**
M. T. Hullar, Ph.D	États-Unis	**X**	**X**	**X**
M. F. Sciremammano, Jr., Ph D.	États-Unis	**X**	**X**	**X**
M. P. Yeomans	Canada	**X**	**X**	

Notes: 1. Co-présidente, États-Unis; 2. Co-président suppléant, États-Unis; 3. Co-président, Canada

Figure 1: Apports mensuels totaux nets au lac Ontario

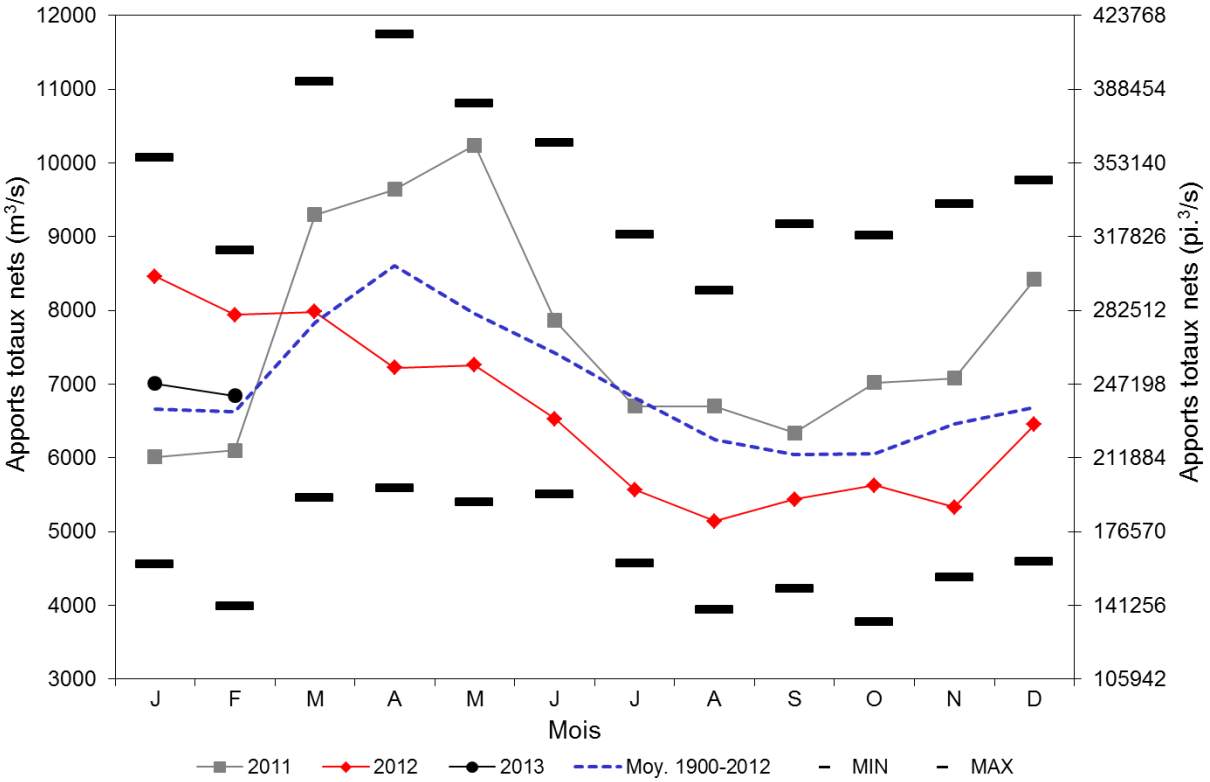

Figure 2: Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon

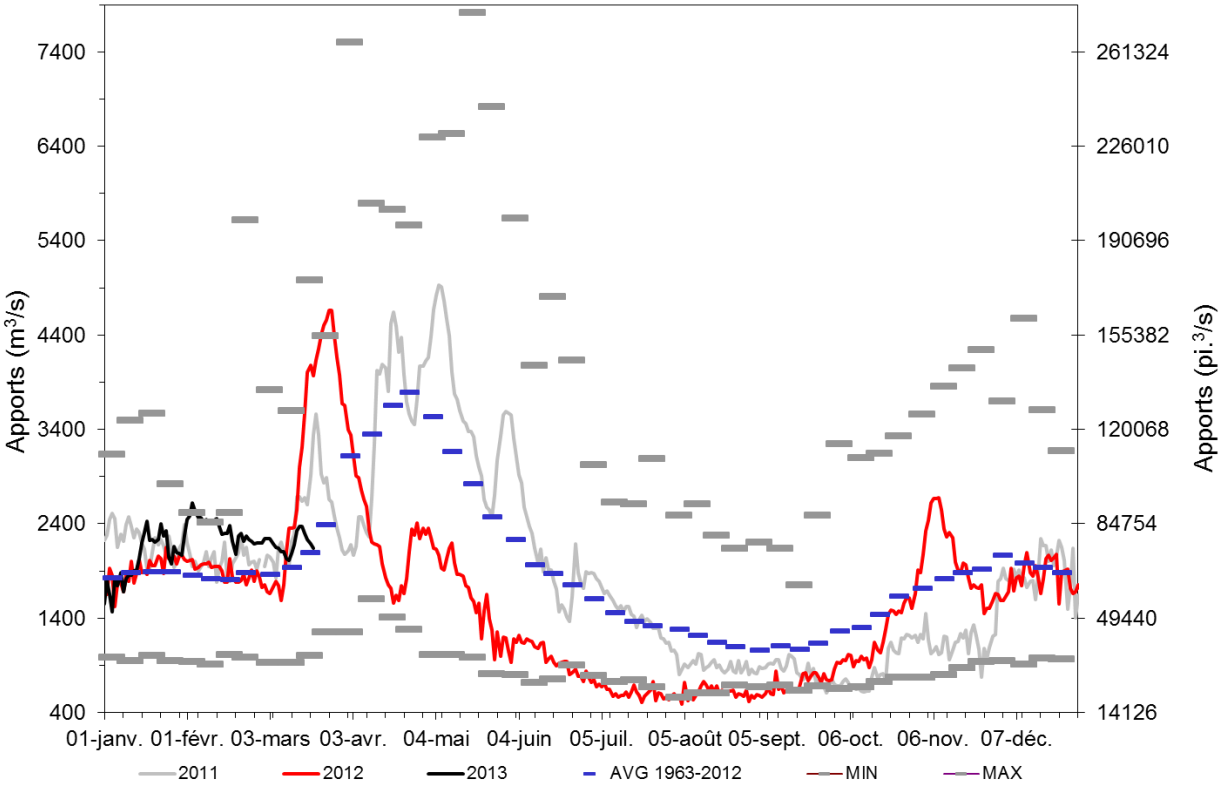

Figure 3: Débits quotidiens du lac Ontario

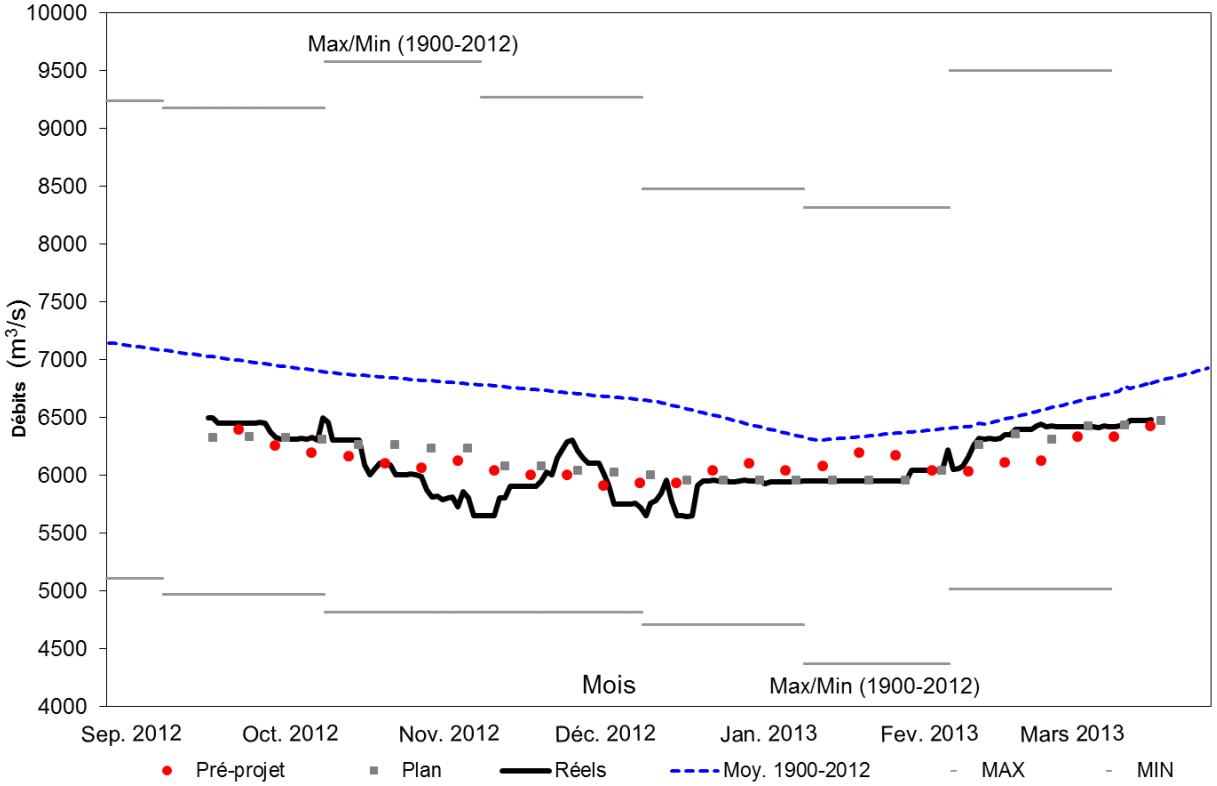

Figure 4: Niveaux d'eau réels, pré-projet et précisés par le Plan pour le lac Ontario

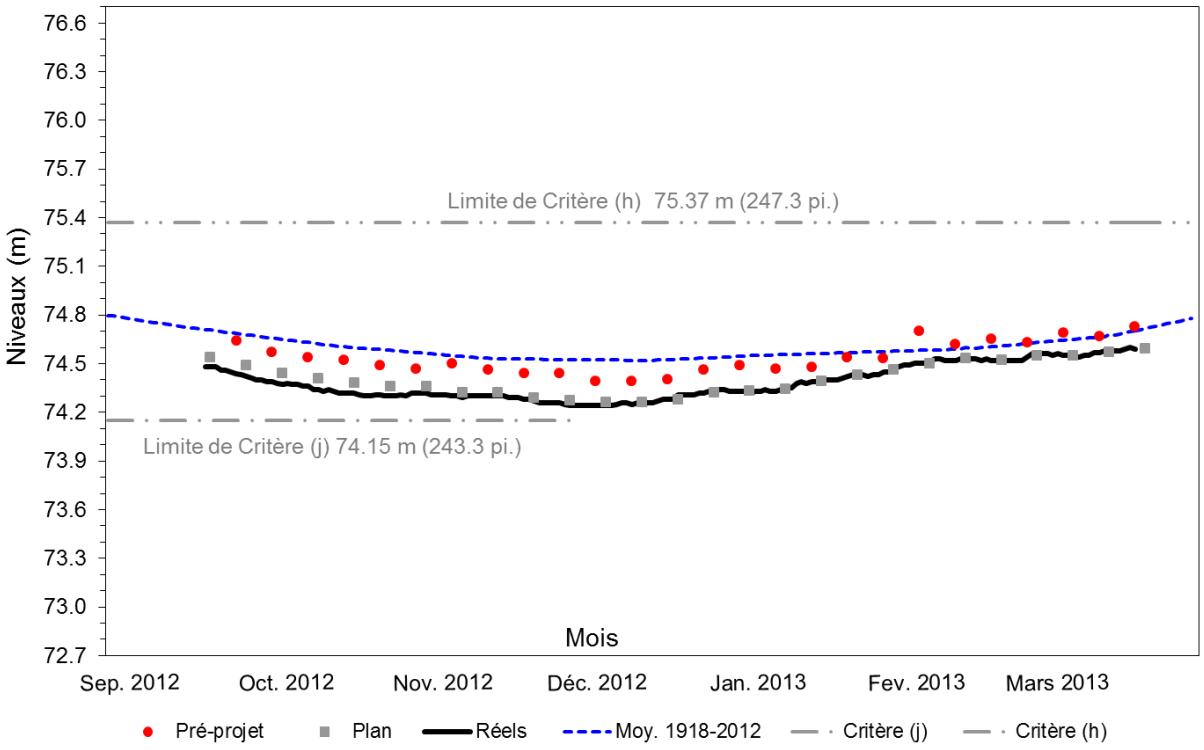

Figure 5: Niveaux quotidiens du lac Ontario

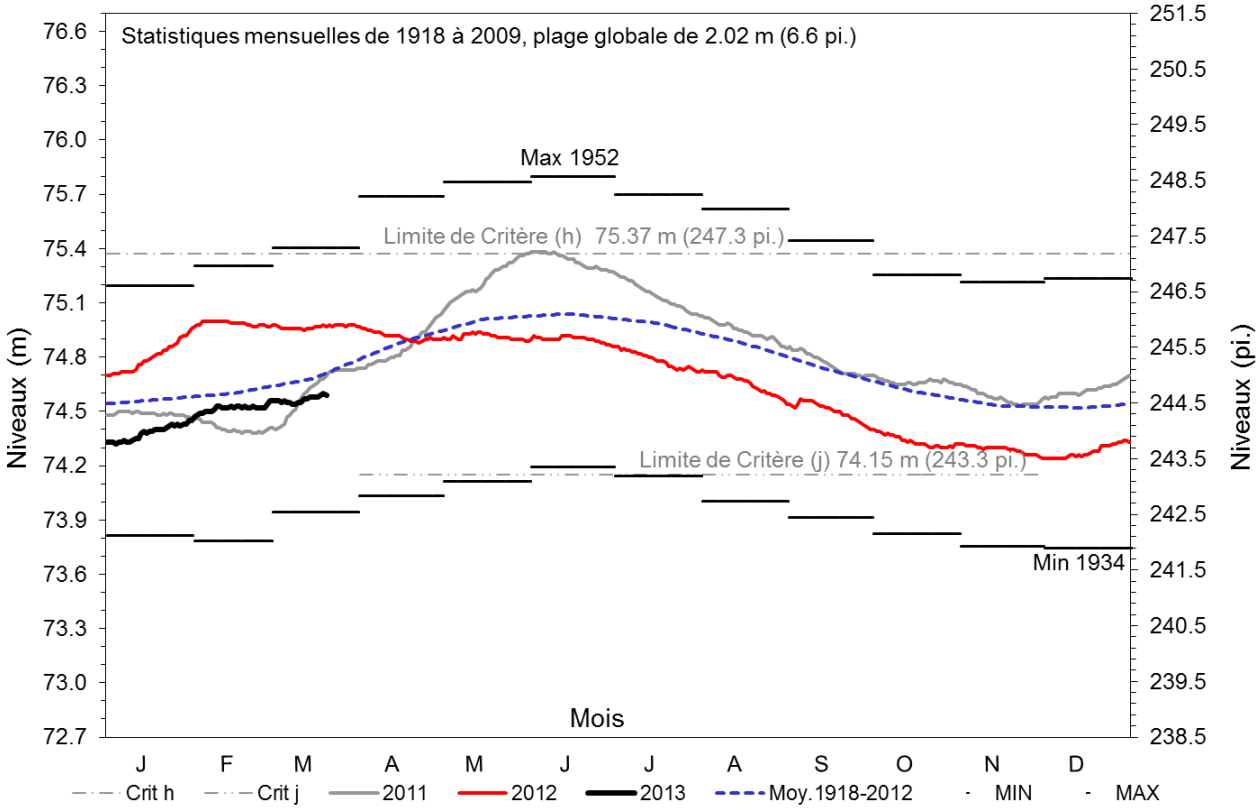

Figure 6: Niveaux quotidiens du lac St. Lawrence au barrage Long Sault

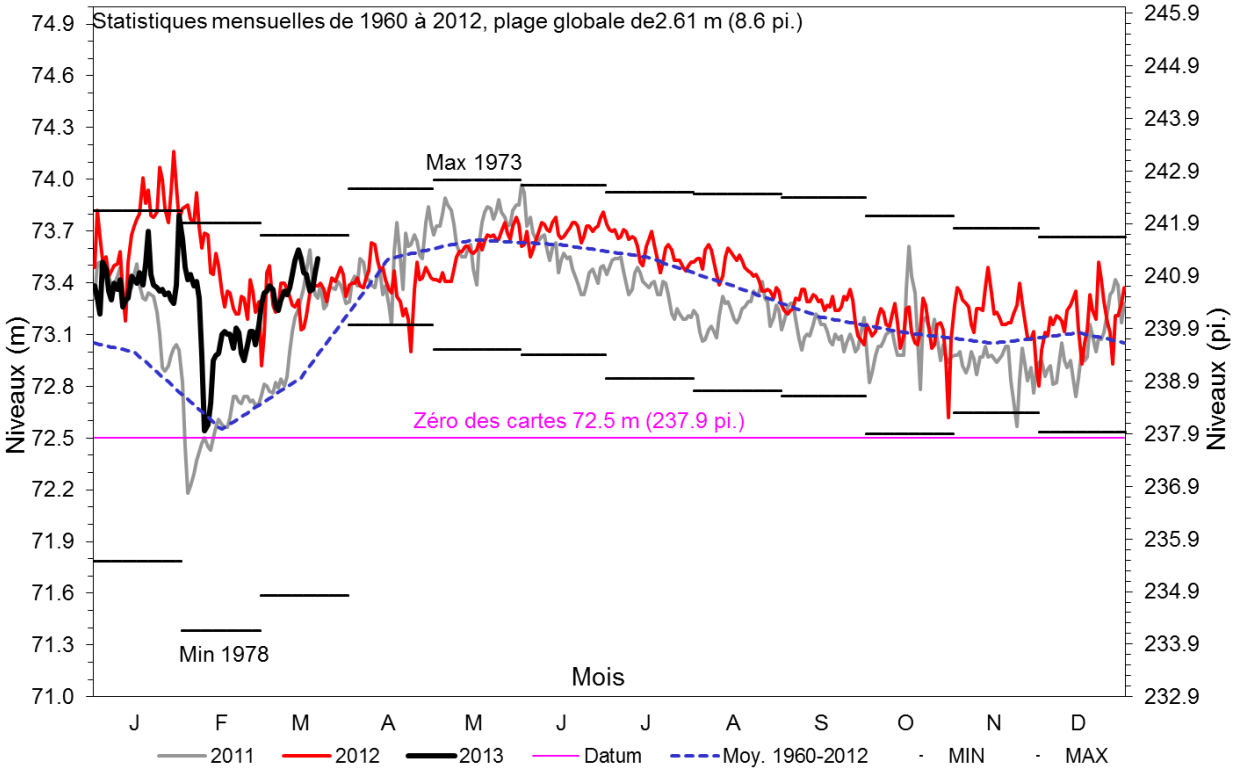

Figure 7: Niveaux quotidiens du lac Saint-François à Summerstown

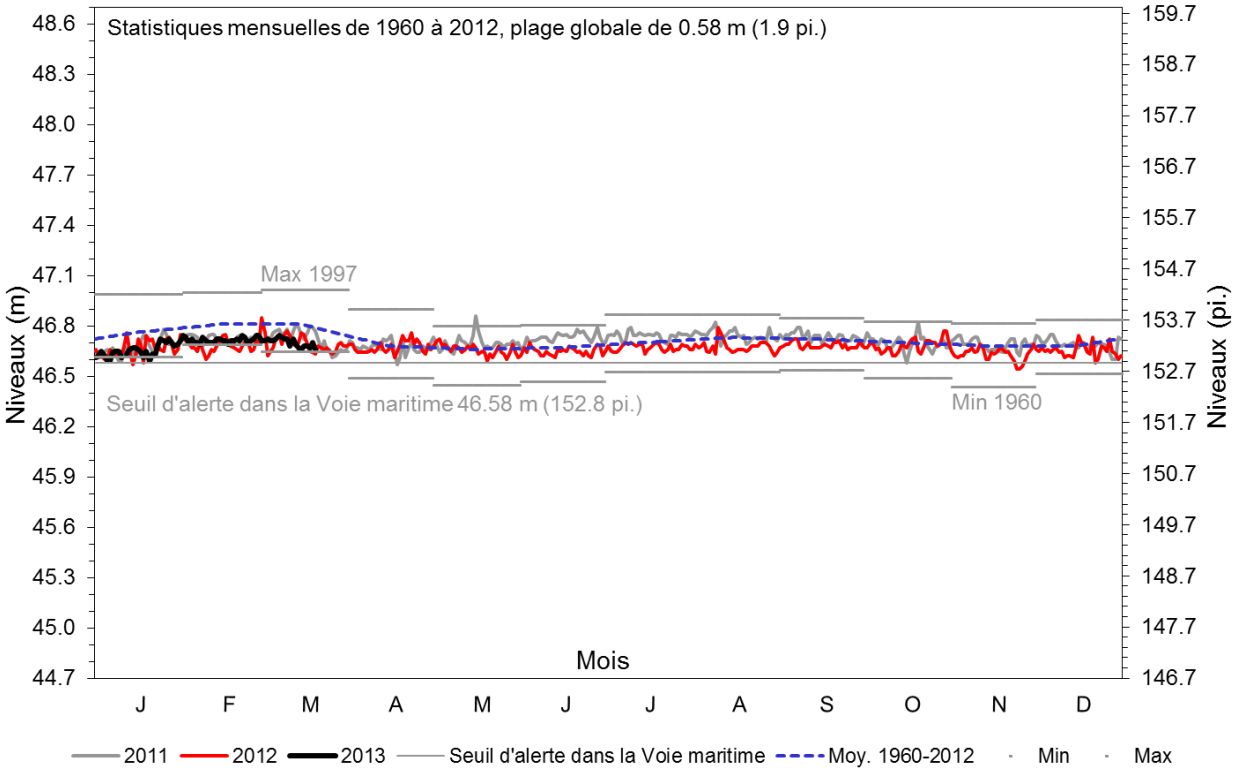

Figure 8: Niveaux quotidiens du lac Saint-Louis à Pointe-Claire

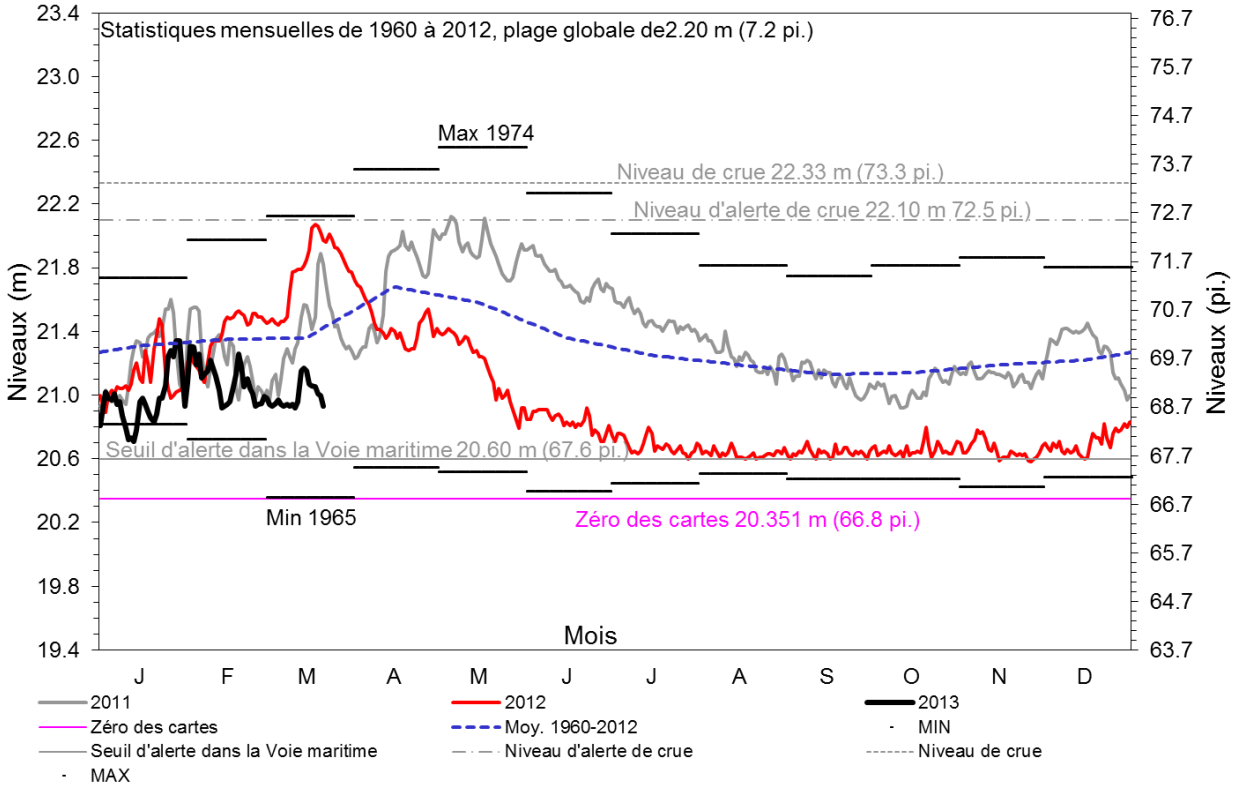
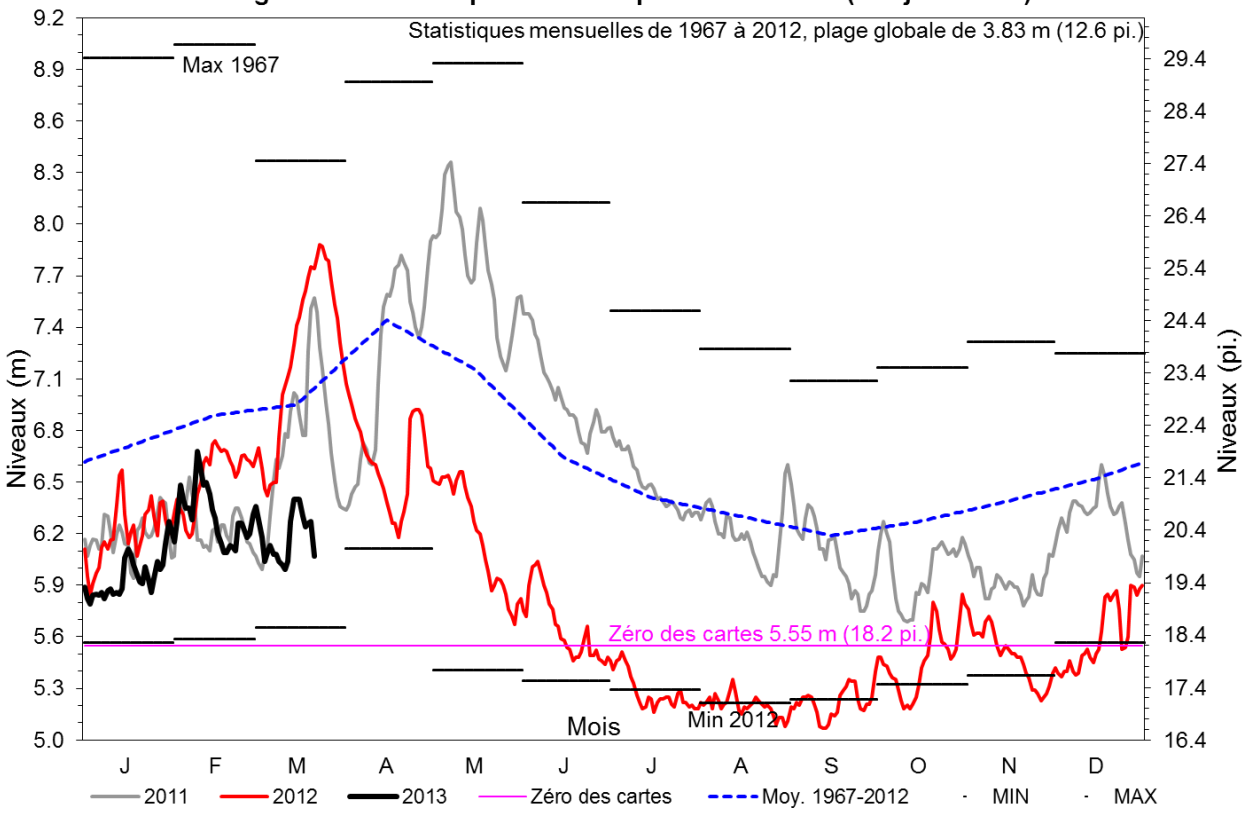
Figure 9: Niveaux quotidiens au port de Montréal (à la jetée no 1)